

MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS

Magazine de la communauté de communes n°2 — 1er semestre 2020



MORVAN
sommets & grands lacs

communauté
de communes

3 ans après la création de la communauté de communes, l'heure est au bilan !

3 ANS APRÈS LA CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, L'HEURE EST AU BILAN !

PARTENARIATS



Reconnaissance de la Station du lac des Settons	2
Le partenariat avec le Département de la Nièvre	3
Le partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan	23

ÉCONOMIE - NUMÉRIQUE

Amélioration de la visibilité sur internet des commerçants et artisans	4
Très Haut Débit : les travaux ont débuté	5
Installation sur le territoire d'un berger itinérant	5
Les actions en faveur de l'emploi	6
Le recrutement des emplois saisonniers	6
L'accompagnement des entreprises	6
Des subventions directes pour le commerce, l'artisanat et les services	7

SOCIAL - SANTÉ



Le transport scolaire, comment ça marche ?	10
A Lormes, le projet de micro crèche, Relais des Assistants Maternels et Cité des enfants avance	11
Aménagement du patio du Centre Social des Grands Lacs du Morvan	11
Le transport à la demande, un service accessible à tous les habitants	12
Les démarches entreprises pour recruter des professionnels de santé	13
Les maisons de santé de Montsauche Les Settons et de Château Chinon, unies contre le cancer	13
Le chantier d'insertion, un dispositif performant	14

ACCUEIL



Accueillir en Morvan, un projet ambitieux pour l'accueil de nouvelles populations	8
La communauté de communes expérimente la « carte découvertes jeunes »	9

ENFANCE - MOBILITÉ

SERVICES TECHNIQUES



- Croissance de l'activité du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) 15
- La communauté de communes, en charge de l'entretien de 727 km de voies communales 16
- Le service déchets ménagers en quelques chiffres 17

TOURISME



- L'office de tourisme intercommunal accueille chaque année près de 27 000 visiteurs 22
- À quoi sert la taxe de séjour ? 23
- La communauté de communes investit dans le développement touristique 23

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 24

AMÉNAGEMENT

- L'aménagement des tours des lacs a débuté 18



CULTURE

- Une offre Musique et Danse harmonisée sur le territoire 25
- Du mouvement du côté des musées 26
- Le réseau de bibliothèques Morvan Sommets et Grands Lacs se structure 28
- Création de la médiathèque des Grands Lacs du Morvan 28
- Retour sur l'inauguration du CLAP d'Ouroux-en-Morvan le 15 juin 2019 29



MORVAN
sommets & grands lacs
communauté de communes

Reconnaissance de la Station du lac des Settons

La communauté de communes s'est associée à l'Agence de Développement Touristique de la Nièvre, au Pays Nivernais Morvan, au Département, au Parc du Morvan, à la Région et à l'Etat pour la création d'un Contrat de Station pour les Settons. Ce contrat a pour objectif de co-construire l'avenir de la station touristique du lac des Settons en formalisant des actions à mettre en place sur les quatre communes bordant le lac (Montsauche-les-Settons, Gien-sur-Cure, Moux-en-Morvan, Planchez) pour lesquelles les financeurs s'engagent.

Le contrat

de station



une centaine de rencontres



80 diagnostics chez les prestataires touristiques



un travail d'enquête auprès des touristes



4 défis à relever collectivement



13 millions d'euros d'investissement public et privé



Une démarche co-construite

Afin de définir ensemble les axes stratégiques permettant d'affirmer le lac des Settons comme une destination touristique du XXIème siècle, un travail important de concertation avec les prestataires et les usagers a été mené. Ainsi, les années 2017 et 2018 ont été rythmées de rencontres individuelles et collectives pour co-construire le Contrat de Station du lac des Settons.

4 défis à relever ensemble

Grâce à ces contributions, le contrat de station du lac des Settons présente une vision à 360° du territoire pour une action globale, déclinée en 4 défis pour les 5 années à venir :

- **Défi n°1 - Développer l'infrastructure lac des Settons** : Poursuite des travaux d'aménagement, création d'une base nautique moderne etc...
- **Défi n°2 - Renforcer la compétitivité de l'offre** : Rénovation et modernisation des restaurants, du parc d'hébergement privé et public dans les quatre communes bordant le lac des Settons, développement des activités intérieures et extérieures, etc...
- **Défi n°3 - Centres bourgs et mobilité** : Amélioration de la signalétique, des liaisons vers la station...
- **Défi n°4 - Construire une stratégie d'attractivité** : Communication et construction d'une stratégie marketing.

Signature du contrat le 12 avril 2019

La signature du Contrat de Station avec l'ensemble des partenaires a eu lieu le 12 avril 2019 au lac des Settons. Grâce à ce dispositif, ce sont près de 13 millions d'euros d'investissement public et privé qui seront engagés pour concrétiser les différents projets.

Un avenir radieux se profile pour la station touristique du lac des Settons !

Vous avez un projet touristique autour du lac des Settons ? Contact : elodie.couailler@ccmorvan.fr
Retrouvez le document complet sur : www.ccmorvan.com



Le partenariat avec le Département de la Nièvre

Le 25 février 2019, le président du Département de la Nièvre, les conseillers départementaux et le président de la communauté de communes ont signé le Contrat-Cadre de partenariat 2018-2020.

Grâce à ce dispositif, le Département de la Nièvre alloue une enveloppe de 644 200 € pour soutenir les projets structurants de la communauté de communes.

LES PROJETS FINANCÉS

Bazoches : couverture des sacristies de l'église

Saint Martin du Puy : valorisation de l'église

Marigny-l'Eglise : aménagement de la salle municipale

Lormes : création d'une coulée verte
Réfection de l'adduction d'eau potable
Traitement des abords de l'espace d'Ici Morvan

Chaloux : réfection de la toiture du bâtiment de la Mairie

Saint Brisson : création d'un café-épicerie associatif et gîte d'étape

Brassy : création d'une Maison des Assistantes Maternelles
Aménagement d'un hangar municipal

Lac des Settons : réaménagement de la promenade près du barrage

Montsauche-Les Settons : création d'une résidence sénior

Alligny-en-Morvan : équipement de la cantine pour les repas livrés à domicile
Création d'une résidence intergénérationnelle

Aménagement du patio du Centre Social des Grands Lacs du Morvan

Moux-en-Morvan : aménagement du centre-bourg

Ouroux-en-Morvan : création d'une résidence sénior

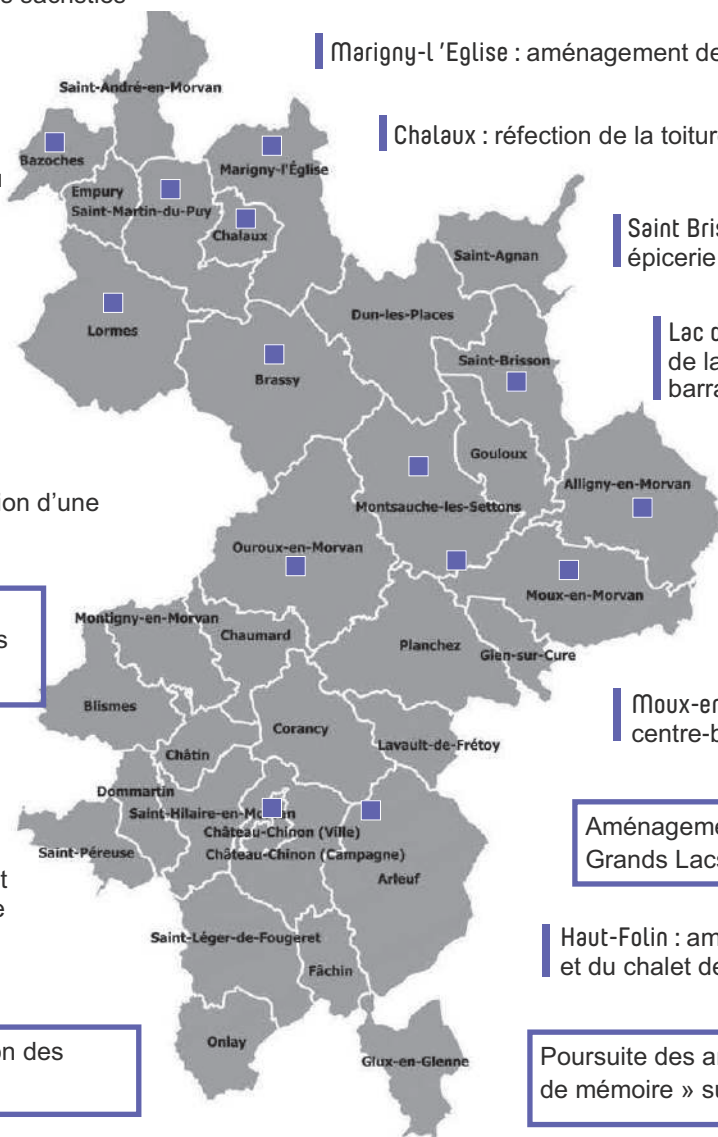
Aménagement de la médiathèque des Grands Lacs du Morvan

Château-Chinon : aménagement de la Maison du Morvan, porte d'entrée de la cité muséale

Haut-Folin : aménagement de l'étang et du chalet de Préperny

Modernisation et informatisation des bibliothèques du territoire

Poursuite des aménagements « chemins de mémoire » sur le Haut Morvan



En 2020, le prochain projet de territoire sera accompagné d'un nouveau Contrat-Cadre avec le soutien du Département de la Nièvre.



Le 3 octobre 2019 au siège de la communauté de communes, atelier « Renforcer sa présence sur les annuaires en ligne »

Amélioration de la visibilité sur internet des commerçants et artisans

La communauté de communes s'est associée en 2019 à l'association des commerçants et artisans « Oh ! Morvan » pour donner des clefs aux acteurs économiques du territoire afin de favoriser leur visibilité sur internet et permettre ainsi leur adaptation aux nouveaux modes de consommation.

De nombreux consommateurs ont en effet pris l'habitude de commencer leur processus d'achat par une recherche sur internet. Il est donc essentiel que les acteurs économiques du territoire puissent renforcer leur présence en ligne afin d'être bien identifiés par les clients potentiels !

Après un premier diagnostic posé par la CCI et présenté autour d'un buffet en septembre dernier, des ateliers « clefs en main » ont été animés en soirée par la Mission numérique dans les locaux de la communauté de communes à Château-Chinon.

Gratuits et ouverts à tous les acteurs économiques du territoire, ils

permettent notamment de repartir avec une fiche Google et des coordonnées sur les Pages Jaunes à jour ainsi que de refaire le point sur les fonctionnalités de base de Facebook. Autant d'actions qui peuvent être mises en place gratuitement et s'avérer payantes auprès de la clientèle !

Les ateliers se déroulent en petit groupe dans une atmosphère conviviale. Le rythme et l'horaire de la formation s'adapte aux besoins des participants. Des ordinateurs peuvent éventuellement leur être mis à disposition par la Mission numérique.

Cet accompagnement des commerçants et artisans est rendu possible grâce à la participation du Pays Nivernais Morvan, de la CMA de la Nièvre et de la CCI de la Nièvre.



Basée dans la commune de Lormes, la Mission numérique du Pays Nivernais Morvan se déplace partout sur le territoire pour accompagner les particuliers, les entreprises et les collectivités dans leurs usages du numérique.

Grâce notamment à son centre de ressources et à son FabLab, elle participe à réduire la fracture numérique.

Contact :
03 86 22 51 42
contact@nivernaismorvan.net
www.nivernaismorvan.net

Vous êtes commerçant ou artisan et souhaitez développer votre visibilité sur internet ?

Une deuxième session d'accompagnement pourrait être organisée.

N'hésitez pas à vous faire connaître par e-mail à : anne.demange@ccmorvan.fr

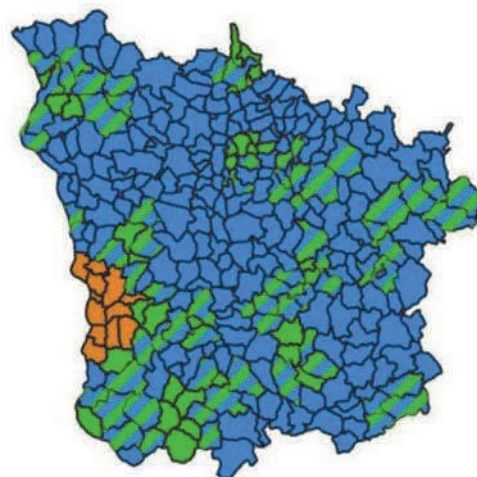
Très Haut Débit : les travaux ont débuté

Afin d'améliorer l'accès à internet sur notre territoire, condition essentielle à son développement, la communauté de communes a adhéré au Syndicat Nièvre Numérique qui porte le projet de très haut débit sur l'ensemble du département.

Ce projet prévoit l'installation de 2 879 prises sur le territoire intercommunal. Pour mener à bien ce projet, la communauté de communes s'est engagée financièrement à hauteur de 290 € par prise, soit une participation de 834 910 €.

Une première tranche de travaux vient de débiter dans les communes de Montsauche-Les Settons, Moux-en-Morvan et Ouroux-en-Morvan. Les habitants devraient être éligibles à la fibre durant le 2^{ème} semestre 2020.

De plus, l'opérateur SFR s'est engagé à fibrer les communes non couvertes par le Réseau d'Initiative Publique de Nièvre Numérique d'ici à 2022. (voir illustration ci contre).



Carte du département et délimitation proposée par SFR des déploiements prévus dans sa proposition d'engagements

- Communes concernées exclusivement par les engagements de SFR.
- Communes concernées par les engagements de SFR et par le déploiement du RIP
- Communes concernées exclusivement par le RIP de Nièvre Numérique
- Communes AMII



Installation sur le territoire d'un berger itinérant

La communauté de communes a accompagné en 2019 l'installation d'un berger itinérant.

M. Carlet propose de faire pâturer ses brebis pour entretenir les espaces verts et les chemins de randonnée.

Les premiers moutons à peine arrivés, ils étaient déjà à l'œuvre sur la commune de Château-Chinon en novembre. Avec un peu de chance, vous les croiserez peut-être au détour d'une balade sur d'autres communes (Corancy, Lormes...).

Pour faciliter son implantation sur le territoire, un terrain lui a été mis à disposition par la communauté de communes.

Pour plus d'informations :
guerino.carlet@gmail.com
 06 66 46 63 67



Le 24 mai 2019 à la salle des fêtes de Montsauche-Les Settons, job-dating « hôtellerie - restauration »

Les actions en faveur de l'emploi

Le recrutement des emplois saisonniers

Pour faire face aux problématiques de recrutement des saisonniers sur le territoire, la communauté de communes s'est associée à Pôle emploi et à la Mission Locale pour organiser deux job-dating en 2019 :

- Le 24 mai : consacré aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration.
- Le 27 septembre : consacré aux emplois liés à la production de sapins de Noël.

Grâce à cette formule, les candidats ont eu la possibilité de rencontrer un maximum de recruteurs en un minimum de temps (et vice-versa), de présenter leurs compétences et d'exposer leur motivation en direct.

Retrouvez tous les évènements organisés par le service économie sur facebook : communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs

L'accompagnement des entreprises

Dans le cadre de l'accompagnement et du suivi des porteurs de projet et des entreprises, la communauté de communes a signé une convention avec la BGE Nièvre Yonne (ex Boutique de Gestion).

Grâce à cette convention, d'un montant annuel pour la collectivité de 5 000 €, les entrepreneurs et porteurs de projet du territoire peuvent être accompagnés gratuitement par la BGE pour :

- La construction de leur projet : stratégie, étude de marché, conseils juridiques, mobilisation des ressources techniques et financières, etc...
- La formation : la BGE propose des formations aux entrepreneurs et porteurs de projet portant sur tous les aspects de la gestion d'entreprise (comptabilité, fiscalité, ressources humaines, développement de projets etc...)
- L'appui au démarrage et au développement de l'entreprise : mise en place des outils, de la politique commerciale, etc...

Enfin, la BGE Nièvre-Yonne s'engage à assurer des permanences régulières sur le territoire pour garantir un service de proximité. Vous pouvez retrouver la BGE sur rendez-vous le jeudi à Château-Chinon et le mercredi à Lormes.

Pour contacter la BGE Nièvre-Yonne :
sebastien.chatre@bge-nievreyonne.fr
 03 86 59 81 00

Des subventions directes pour le commerce, l'artisanat et les services

L'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services en milieu rural (OCMACS), porté par le Pays Nivernais Morvan, est un outil d'accompagnement des artisans et commerçants via des subventions à l'investissement. Elle permet de consolider et de développer le commerce et l'artisanat de proximité.

Pour bénéficier des subventions, les investissements aidés doivent apporter aux professionnels et à leur clientèle une réelle plus-value (ex : mise aux normes dans le cadre d'un projet de développement ; amélioration de l'offre commerciale, des conditions de travail, de la sécurité des locaux, de la maîtrise des consommations énergétiques etc...).

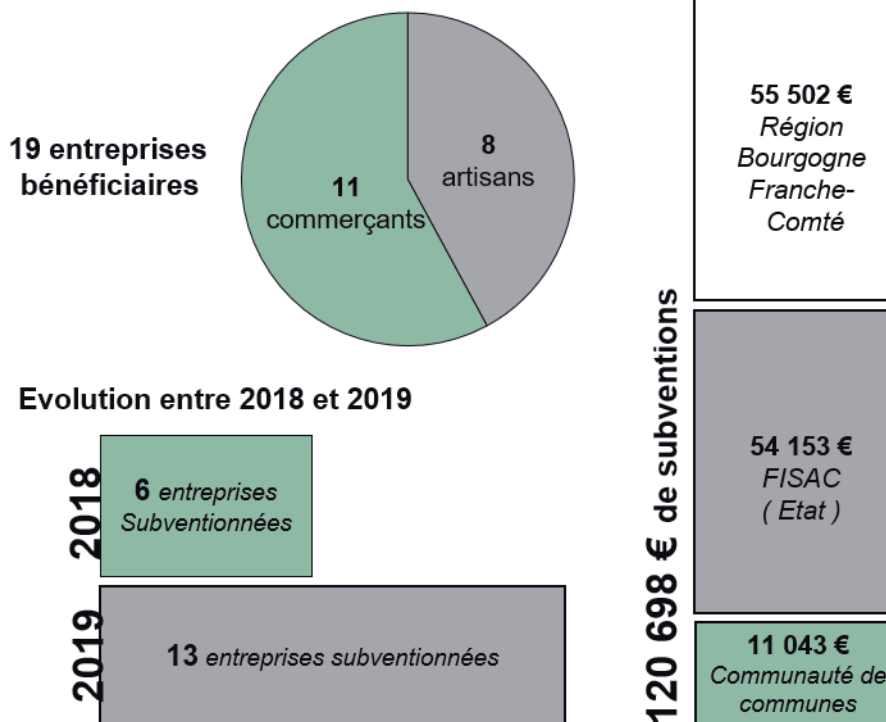
Pour 25 000 € de dépenses HT, un commerçant peut, à titre d'exemple, toucher 10 000 € de subventions.

Depuis 2018, deux OCMACS se sont succédé, permettant de débloquer 120 698 € de subventions à destination des commerçants et artisans du territoire.

Attention : ce programme arrive à échéance le 31 décembre 2020. Si vous souhaitez en bénéficier, prenez rapidement contact avec votre agent de développement.

Retrouvez les conditions d'éligibilité à l'OCMACS sur le site : www.ccmorvan.com rubrique « Entreprendre »

L'OCMACS EN QUELQUES CHIFFRES depuis 2018 ...



LES 3 ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

1. LA DEMANDE



Le service économie vous accompagne dans la rédaction et le montage de votre dossier de demande de subvention.

2. L'ATTRIBUTION



Votre dossier est examiné en comité de pilotage qui décide de l'attribution ou non d'une subvention.

3. LE PAIEMENT



Si votre dossier est retenu, le plan de financement définitif est validé et vous toucherez l'aide une fois vos factures présentées.

Vous avez un projet d'entreprise ou pour votre entreprise, besoin d'un conseil :

Autour de Lormes,
contactez Eric Lefebvre
eric.lefebvre@ccmorvan.fr
03 86 22 31 61

Autour de Montsauche-Les Settons,
contactez Christophe Ferney
christophe.ferney@ccmorvan.fr
03 45 23 00 10

Autour de Château-Chinon,
contactez Anne Demange
anne.demange@ccmorvan.fr
03 86 79 48 87

Accueillir en Morvan , un projet ambitieux pour l'accueil de nouvelles populations

Malgré un solde migratoire positif, le territoire connaît une baisse démographique due à une baisse continue du solde naturel. Il est donc vital de mettre en œuvre des politiques volontaristes en faveur de l'accueil de nouveaux arrivants et du maintien de la qualité de vie.

En 2019, la communauté de communes a répondu à un appel à projet du Groupement d'Intérêt Public du Massif Central pour l'accueil de nouvelles populations. L'opération « Accueillir en Morvan », soutenue par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département, bénéficie d'une subvention de près de 115 000 € sur 3 ans pour développer des projets sur le territoire.

L'opération « Accueillir en Morvan » s'appuie sur 4 axes d'intervention :

Développer la culture de l'accueil

L'accueil des nouveaux arrivants est l'affaire de tous : mairies, centres sociaux, commerçants, habitants ... il est nécessaire d'engager une dynamique collective en matière de « culture de l'accueil ». Pour cela, toutes les parties prenantes seront consultées pour créer une charte de l'accueil et des outils pour favoriser l'installation de nouveaux habitants.

Elaboration d'offres d'accueil globales

Logement, emploi, cadre de vie, etc... nombreux sont les facteurs qui jouent dans la décision de s'installer sur un territoire. Pour attirer, il est nécessaire de travailler avec tous les partenaires à la valorisation de nos atouts.

La diffusion et la promotion

80 % des français pensent que la campagne est le cadre de vie idéal et notre territoire a de vrais atouts à défendre. Pour le faire savoir et obtenir une « force de frappe » plus importante, la communauté de communes s'associe à ses partenaires pour assurer la promotion du Morvan (voir exemple ci-contre avec les sessions d'accueil).

Accompagnement des porteurs de projets

La mission économie de la communauté de communes est composée de trois agents répartis sur le territoire pour plus de proximité (à Château-Chinon, Montsauche-Les Settons et Lormes).

Grâce à la signature de conventions avec les acteurs économiques (Maison Départementale de l'Emploi et de la Formation de la Nièvre, BGE Nièvre-Yonne ...), les porteurs de projets du territoire peuvent bénéficier d'un accompagnement complet et gratuit pour monter leur activité, de l'idée jusqu'à sa réalisation.

ZOOM SUR ...

Les sessions d'accueil



Depuis 10 ans, le Département de la Nièvre organise une session d'accueil annuelle.

L'objectif ? Accueillir sur deux ou trois jours des néerlandais ayant un projet de changement de vie et leur faire découvrir notre territoire. La dernière en date, du 21 au 22 juin 2019, a permis à une dizaine de personnes de découvrir notre territoire et celui de la communauté de communes Bazois Loire Morvan.

Pour organiser cette session d'accueil, le Département de la Nièvre peut s'appuyer sur la Région Bourgogne-Franche Comté, qui participe annuellement au salon de l'émigration d'Utrecht (Pays-Bas) et qui assure une première prise de contact avec des candidats à l'installation.

Les sessions d'accueil sont un bel exemple de coordination et de coopération avec tous les acteurs de l'accueil : Région, Département, communautés de communes, Pays Nivernais Morvan, BGE, offices de tourisme, Nièvre Tourisme... Tous se mobilisent sur le terrain pour apporter toutes les informations complémentaires attendues des participants, développer l'accueil et ainsi améliorer l'accompagnement des futurs arrivants.

Vous souhaitez partager vos idées sur le sujet, être tenu au courant de l'avancée de ce projet ou pourquoi pas même y jouer un rôle ?

Vous pouvez contacter : laetitia.stuber@ccmorvan.fr

ACCUEIL



La communauté de communes expérimente la « carte découvertes jeunes »

Afin de favoriser l'intégration des lycéens et des étudiants sur le territoire et de mieux les y accueillir, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a créé une « **carte découvertes jeunes** » à la rentrée scolaire 2019-2020.

Un travail spécifique pour intégrer les jeunes sur le territoire

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, via le pôle d'enseignement de Château-Chinon, bénéficie d'un vivier important de jeunes avec près de 800 étudiants et lycéens répartis entre le **Lycée des Métiers François Mitterrand** et l'**EPLEFPA du Morvan**. Pour en faire des ambassadeurs du territoire et de ses formations, il est nécessaire de mener un travail spécifique pour les accueillir.

Dans le cadre de la stratégie d'attractivité et d'accueil de nouvelles populations et en lien avec la démarche « Villages du futur » initiée à Château-Chinon, la communauté de communes travaille en étroite collaboration avec les lycées pour favoriser l'épanouissement des jeunes et leur attachement au territoire.

Un engagement concrétisé avec le lancement de la « carte découvertes jeunes »

Pour concrétiser cet engagement en faveur de la jeunesse, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a lancé l'expérimentation de la « **carte découvertes jeunes** ». Distribuée dès la rentrée scolaire 2019-2020 aux lycéens et étudiants scolarisés sur le territoire, elle leur permet de bénéficier d'avantages chez un ensemble de partenaires.

Une démarche accueillie positivement par les partenaires

La communauté de communes a sollicité de nombreux partenaires qui ont accueilli positivement le dispositif et ont décidé de le rejoindre.

Ainsi, près de 30 offres permettent aux étudiants de découvrir, pratiquer ou accéder à des activités dans les domaines de la culture, des sports, des loisirs et de la vie pratique.



Le 21 novembre dernier, l'école de la 2ème chance de Château-Chinon intégrait le dispositif « **carte découvertes jeunes** ».

Les élèves ont reçu leur carte et peuvent désormais profiter des avantages qu'elle leur offre.

Toutes les offres disponibles sont sur le site : www.ccmorvan.com

Sur facebook : Carte découvertes jeunes Château-Chinon

Vous êtes commerçant, artisan, représentant d'une association et vous souhaitez proposer une offre aux détenteurs de la « carte découvertes jeunes » ? Contactez : anne.demange@ccmorvan.fr



Le transport scolaire, comment ça marche ?

La Région Bourgogne Franche-Comté fixe le règlement des transports scolaires sur le territoire et délègue à la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs l'organisation des circuits de ramassage, les demandes de création de points d'arrêt et la transmission des inscriptions pour les secteurs de Lormes et de Montsauche-Les Settons.

Ainsi, sur les secteurs concernés de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, ce sont 256 enfants qui empruntent quotidiennement l'un des 18 bus pour se rendre dans leur établissement scolaire.

Certains dysfonctionnements dans la gestion du service ont été rapportés par un petit nombre de familles. En cause, un règlement pas toujours adapté à notre territoire rural. En effet, le règlement de la Région interdit la création d'un nouveau point de montée à moins de 2km d'un point existant. Si cela est compréhensible en zone urbaine, ce règlement est inadapté en milieu rural. Des discussions sont en cours avec la Région Bourgogne Franche-Comté pour répondre à cette problématique.

Pour inscrire ses enfants au transport scolaire :

Fin de l'année scolaire

Courant de l'été

Fin de l'été

INSCRIPTION

Pour avoir un titre de transport à la rentrée, l'inscription doit être réalisée à la fin de l'année scolaire précédente, elle se fait en ligne, via le site de la région : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/transport-scolaire-nievre>

RÉCEPTION DE LA CARTE

Une nouvelle carte sans contact de transport est envoyée à votre domicile dans le courant de l'été. La carte de votre enfant devra être présentée devant le valideur, à chaque montée dans le car.

COMMUNICATION DES HORAIRES

La communauté de communes envoie à la fin de l'été les horaires de ramassage scolaire via l'adresse mail fournie lors de l'inscription.

A Lormes, le projet de micro-crèche, Relais des Assistants Maternels et Cité des enfants avance

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, soutenue par ses partenaires, porte un projet de création d'une micro-crèche et de structures permettant l'accueil de jeunes enfants à Lormes.



Réunion de présentation du projet à Lormes le 4 décembre 2019

Sur les dix dernières années, le territoire de Lormes a accueilli 297 bébés, en plus de l'arrivée de nouveaux habitants. En proposant une offre d'accueil de la petite enfance de qualité, ce projet permettra de favoriser la natalité sur le secteur et l'installation de jeunes couples sur le territoire.

Le bâtiment qui abrite le projet se situe dans le quartier Henri Bachelin, qui regroupe le « pôle de l'enfance » de Lormes composé du centre social, de la bibliothèque intercommunale et des écoles primaire et maternelle.

Le bâtiment réhabilité se composera d'une surface de 363 m² et sera divisé en trois espaces.

Pour assurer une offre d'accueil suffisante, une micro-crèche pouvant accueillir une dizaine d'enfants sera créée. Afin de favoriser la mise en place de projets collectifs, un espace est dédié à la création d'un Relais des Assistants Maternels. Enfin, une Cité des enfants modernisée viendra compléter ce projet.

Les travaux débuteront courant de l'année 2020.

Plan de financement prévisionnel

MONTANT GLOBAL



Maitrise d'œuvre
SARL ARCHITECTURES
OLIVIER ROUYER

Le projet « Création d'une micro-crèche et de structures permettant l'accueil de jeunes enfants à Lormes » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional

Aménagement du patio du Centre Social des Grands Lacs du Morvan



Le projet consiste à aménager la cour intérieure attenante aux locaux d'activités du Centre Social des Grands Lacs du Morvan à Montsauche-Les Settons.

En effet, ce dernier ne dispose d'aucun espace extérieur sécurisé permettant aux enfants de jouer dehors.

Ces aménagements permettront d'offrir aux enfants un accès extérieur sécurisé, végétalisé et équipé de jeux dès 2020.

Le transport à la demande, un service accessible à tous les habitants

Dans le cadre d'une convention avec le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs est chargée de l'organisation et de la gestion du transport à la demande sur son territoire.

Le transport à la demande est un transport collectif en petits véhicules. Le conducteur vient vous chercher à votre domicile pour vous emmener dans le bourg le plus proche, que ce soit pour un rendez-vous médical, vos loisirs, vos achats, vos courses, vos démarches administratives... Ce dispositif est ouvert à tous les habitants, sans condition d'âge ni de revenu. Le prix du trajet est fixé à 1.50 € soit 3 € pour un aller-retour.

VOTRE TRAJET EN 3 ÉTAPES



1. Réservez votre trajet auprès de la communauté de communes au **06 47 14 37 61**



2. Tenez-vous prêt(e)
Le jour J, un conducteur vient vous chercher à votre domicile. Le **conducteur** vous ramènera par la suite à votre domicile.



3. Réglez votre trajet directement au conducteur.

LES LIGNES DE TRANSPORT A LA DEMANDE

CHÂTEAU-CHINON

- Mercredi matin
- Samedi matin
- 2^e lundi du mois (jour de foire)

Réservation au 06 47 14 37 61 :

- Le lundi de 9h00 à 12h00 pour un voyage le mercredi
- Le jeudi de 9h00 à 12h00 pour un voyage le samedi et le 2^e lundi du mois (jour de foire)

Communes desservies

Arleuf, Château-Chinon Campagne, Chatin, Dommartin, Fachin, Glux-en-Glenne, St-Hilaire-en-Morvan, St-Léger-de-Fougeret, St-Péreuse, Villapourçon, Blismes, Château-Chinon Ville, Chaumard, Corancy, Gouloux, Lavault-de-Fretoy, Montigny-en-Morvan, Montsauche-Les Settons, Ouroux-en-Morvan et Planchez

LORMES

- Jeudi matin

Réservation au 06 47 14 37 61 :

- Le mardi de 9h00 à 12 h00

Communes desservies

Chaloux, Hameaux de Lormes, Marigny-L'Eglise, St-Martin-du-Puy, St-André-en-Morvan, Bazoches, Empury, Pouques-Lormes, Brassy et Dun-les-Places

SAULIEU

- Mercredi après-midi
- 1^{er} et 3^e samedi matin du mois

Réservation au 06 47 14 37 61 :

- Le lundi de 9h00 à 12h00

Communes desservies

Alligny en Morvan, Chaumard, Gien-sur-Cure, Gouloux, Ouroux-en-Morvan, Montsauche-Les Settons, Moux-en-Morvan, Planchez, St-Brisson et St-Agnan

SAINT-SAULGE

Correspondances pour Nevers

- Mercredi et samedi de 13h00 à 19h30
- Vendredi de 8h45 à 19h30

Réservation auprès de la communauté de communes Tannay-Brinon-Corbigny au 03 86 20 22 03 :

- La veille du trajet entre 9h00 et 11h30

Commune desservie

Lormes

Retrouvez toutes les informations en mairies, aux pôles d'accueil de la communauté de communes et sur www.ccmorvan.fr



Les démarches entreprises pour recruter des professionnels de santé

Le territoire de la communauté de communes, à l'image du département de la Nièvre, fait face à une problématique importante : le recrutement des professionnels de santé. De nombreuses démarches ont été entreprises pour inciter à l'installation de jeunes médecins : création de maisons de santé à Lormes, Montsauche-Les Settons et Château-Chinon, aides à la formation, séjours découverte du territoire, aides au logement, rémunérations garanties ...

Depuis 2017, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a également pu rémunérer des chasseurs de tête pour la recherche de professionnels de santé. Cette démarche a permis l'installation d'un médecin, d'un kinésithérapeute et d'un dentiste sur le territoire.

Les maisons de santé de Montsauche-Les Settons et de Château-Chinon, unies contre le cancer



Octobre rose est une campagne annuelle destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein féminin et à récolter des fonds pour la recherche.

À cette occasion, les maisons pluridisciplinaires de santé de Montsauche-Les Settons et de Château-Chinon, en partenariat avec la base Activital, ont organisé le 13 octobre 2019 « La Rose des Settons », une randonnée autour du lac ouverte à toutes et à tous.

La communauté de communes et l'office de tourisme ont contribué à l'organisation de cette journée en créant les différents parcours et les balisages.



Grâce à la mobilisation de près de 300 randonneurs, « la Rose des Settons » a permis de récolter 1 160 euros, entièrement reversés à la Ligue contre le Cancer. Le chèque a été remis à l'association le 28 novembre dernier.

Contactez la Ligue contre le Cancer :

—
Ecoute, aide, soutien :
0 800 940 939

—
Conseil, bénévolat, don, aide, etc.. :
<https://www.ligue-cancer.net>



Le chantier d'insertion, un dispositif performant

Depuis le 1er janvier 2018, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs assume la gestion d'un chantier d'insertion, auparavant géré par le Parc naturel régional du Morvan.

Composé de deux équipes, le chantier d'insertion de la communauté de communes emploie et accompagne dans leur retour au monde du travail des personnes en difficulté professionnelle et/ou sociale.

Le chantier d'insertion intervient sur tout le territoire, à la demande des communes ou de la communauté de communes, principalement pour effectuer des travaux d'entretien, de petits aménagements et d'espaces verts.

A ce titre, il apporte une contribution significative à l'amélioration du cadre de vie et à la valorisation des paysages.



AVANT



APRÈS

6 juin 2019 au Saut de Gouloux. A la suite d'un orage violent, un arbre effondré obstruait un cours d'eau, mettant en danger les rafteurs qui avaient programmé une descente le lendemain. En moins de deux heures, l'intervention du chantier d'insertion a permis de libérer et de sécuriser le cours d'eau.

Quelques chiffres

Depuis 2018, le chantier d'insertion c'est :



2 équipes
qui interviennent sur
tout le territoire



34 agents
accueillis



45% ont retrouvé un
emploi ou intégré une
formation après leur sortie
du dispositif



Vous souhaitez rejoindre le chantier d'insertion ?

Pour intégrer une équipe, vous devez répondre à **au moins un** de ces critères :

- ▶ Vous avez **50 ans* et plus**
- ▶ Vous êtes **bénéficiaire du RSA**
- ▶ Vous êtes **bénéficiaire de l'ASS** (Allocation Solidarité Spécifique)
- ▶ Vous êtes reconnu(e) « **travailleur handicapé** »

* Si vous avez moins de 26 ans et que vous souhaitez rejoindre le chantier d'insertion, vous devez vous adresser à la Mission Locale (à Château-Chinon).

Croissance de l'activité du SPANC

[Service Public d'Assainissement Non Collectif]



Réalisation de l'assainissement de l'école de Brassy en octobre 2019 par l'entreprise Meugnot de Moux-en-Morvan.

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, via le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) accompagne les habitants dans la réhabilitation de leur système d'assainissement individuel.

Les différentes missions du service

L'agent en charge du SPANC a trois missions principales :

- Il a une mission de conseil auprès des habitants du territoire sur les questions relatives à l'assainissement ;
- Il effectue les contrôles des systèmes d'assainissement individuels, obligatoires lors de la vente d'un bien immobilier ;
- Il accompagne et conseille les usagers qui souhaitent effectuer des travaux de réhabilitation de leur installation, il réceptionne les travaux et délivre par la suite un certificat de conformité.

Depuis 2017, l'activité du service est en constante augmentation sur l'ensemble de ses missions.

Une opération de réhabilitation groupée en 2019

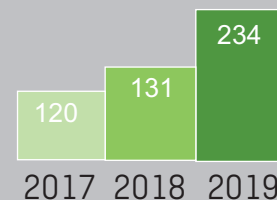
Le service SPANC a lancé en mars 2019 une opération groupée de réhabilitation, initiée en 2016 avec l'appui du Parc naturel régional du Morvan.

Le programme, qui s'étend sur tout ou partie des communes d'Empury, Saint-Martin-du-Puy, Marigny-l'Eglise et Dun-les-Places, a permis à 107 propriétaires volontaires d'effectuer des travaux de réhabilitation de leur système d'assainissement.

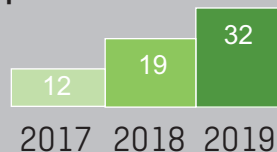
La communauté de communes a sollicité en leur nom des subventions auprès de l'Agence de l'Eau du Bassin Seine Normandie pour un montant total de 653 780 € (environ 60 % du coût de l'opération, le reste étant à la charge des propriétaires).

Le SPANC en chiffres

Nombre de contrôles par an



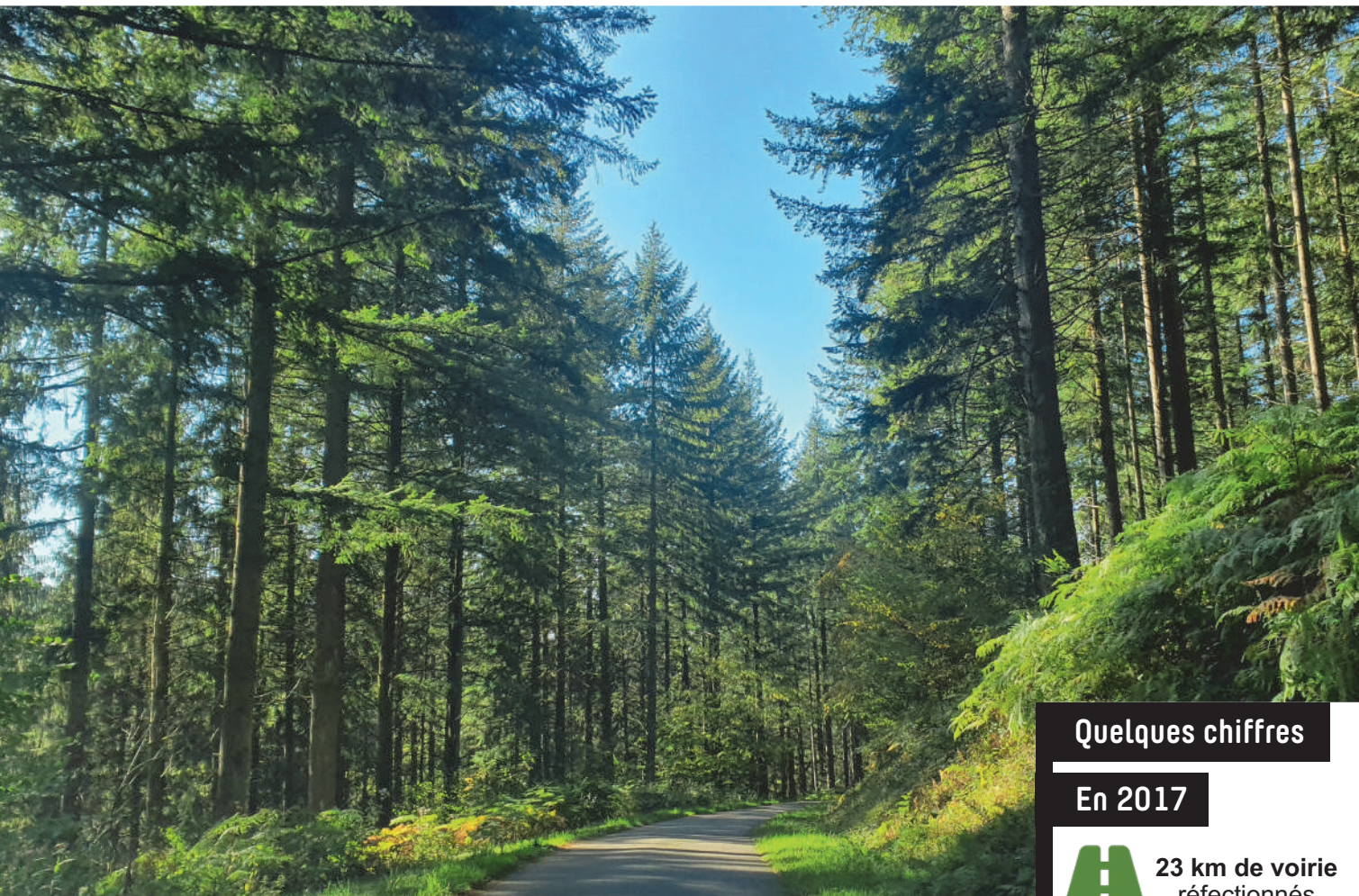
Nombre de créations* par an



* Lors d'une création, le service SPANC conseille et oriente les usagers, réceptionne les travaux et délivre le certificat de conformité.

Vous souhaitez faire contrôler votre installation, la réhabiliter ou cherchez simplement conseil en matière d'assainissement, vous pouvez contacter David Clere à :
03 86 22 31 61 ou spanc@ccmorvan.fr

La communauté de communes, en charge de l'entretien de 727 km de voies communales



Le service voirie a pour mission principale la mise en œuvre de travaux d'investissement et d'entretien sur les 727 kilomètres de voies communales de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs.

Une enveloppe est allouée à chaque commune qui détermine annuellement les travaux à réaliser.

La réfection de voie permet une remise à neuf de la route grâce à la pose d'un revêtement de chaussée appelé enrobé. En fonction de l'état de dégradation de la voie, des travaux supplémentaires peuvent précéder cette étape d'enrobage.

Les travaux de point à temps et bicouche (qui consistent essentiellement à gravillonner les routes) assurent une protection et

une étanchéité des voies permettant d'augmenter leur durée de vie.

En parallèle, **des travaux annexes** sont également réalisés sous la responsabilité du service voirie : curages des fossés, reprises des petits ouvrages, aqueduc, etc...

Chaque année, un programme de travaux est déterminé. Le technicien voirie, établit un diagnostic quantitatif et estimatif des travaux à réaliser pour permettre les consultations des entreprises (appels d'offres), il assure également le suivi des travaux pendant leur réalisation.

Quelques chiffres

En 2017



En 2018



En 2019



**Le montant de l'investissement est variable en fonction de l'état initial des routes et de la nature des travaux.*

Le service déchets ménagers en quelques chiffres

LE SERVICE DÉCHETS



23 agents



14 véhicules



3 déchetteries

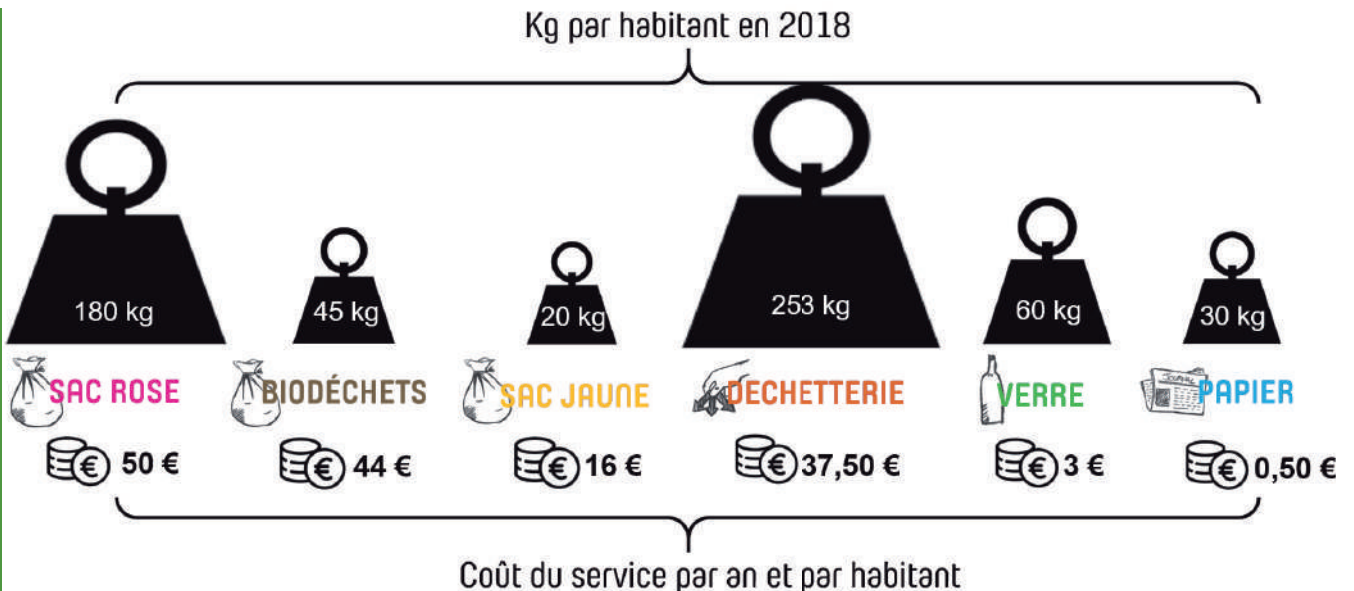
Le service de gestion des déchets ménagers assure la collecte en porte-à-porte sur l'ensemble des 34 communes puis l'achemine vers des quais de transfert en vue du traitement.

Les collectes s'effectuent sur des parcours de 50 à 190 km, chaque équipe desservant de 300 à 350 foyers par tournée. En parallèle, les trois déchetteries sont à la disposition des particuliers et professionnels. Elles sont destinées à la collecte des déchets encombrants ou spéciaux.

Le coût global du service est plus élevé que dans les zones urbaines. Avec peu d'habitants au km² et des parcours plus longs, notre territoire rural souffre de surcoûts importants notamment dûs aux dépenses de carburant.

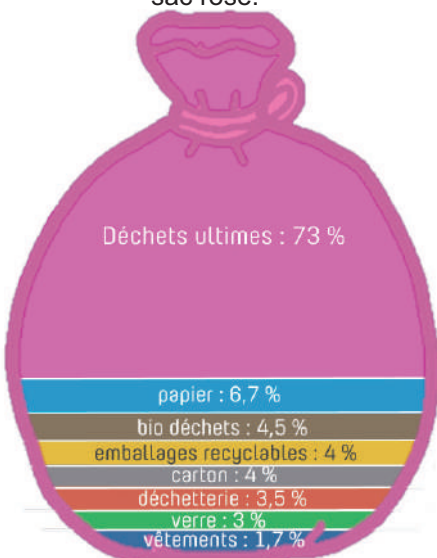
Il nous faut être très vigilants quant à l'utilisation des sacs fournis gratuitement par la collectivité, l'achat des sacs représente une dépense de 80 000 € par an pour la communauté de communes.

LA COLLECTE EN 2018



DANS LE SAC ROSE

Les erreurs de tri représentent en moyenne 27% du contenu d'un sac rose.



Les résultats de 2018 n'ont pas permis d'atteindre les objectifs attendus. Toutefois, 2019 laisse apparaître une **tendance significative à l'amélioration**. Afin de consolider et améliorer nos performances, seuls leviers qui permettent une maîtrise des coûts, les efforts doivent être maintenus voire renforcés par tous.

A l'horizon 2022, l'ensemble des emballages devront être recyclés, l'objectif principal étant de minimiser, autant que faire se peut, les déchets ultimes (sacs roses). De même, l'incitation pour la réduction des déchets reste un objectif primordial. A ce jour, 27% des déchets ultimes pourraient être recyclés et de ce fait, traités à coût minoré.

La réduction des déchets doit être un objectif commun pour le mieux-être de chacun : réduction des emballages lors de l'achat, compostage des bio-déchets et déchets verts au jardin, Stop Pub sur la boîte aux lettres, etc ...



Retrouvez les consignes de tri, votre calendrier et les horaires des déchetteries sur www.ccmorvan.com

L'aménagement des tours des lacs a débuté

Les Grands Lacs du Morvan sont indissociables du patrimoine et des paysages morvandiaux. Ils attirent chaque année près de 700 000 visiteurs, assurant ainsi des retombées touristiques et économiques importantes pour le territoire, permettant le maintien de commerces et de services pour les habitants.

Pour conforter leur attractivité, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, soutenue par ses partenaires, porte un projet global de réaménagement des tours des lacs sur son territoire.

Le montant global d'investissement pour ce projet s'élève à près de 450 000 euros. Il est subventionné à près de 75% par nos partenaires : l'Europe, l'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département de la Nièvre et l'Etablissement Public Seine Grands Lacs.

Les travaux d'aménagement ont débuté en décembre 2019 pour une livraison avant l'été 2020.

LE LAC DES SETTONS



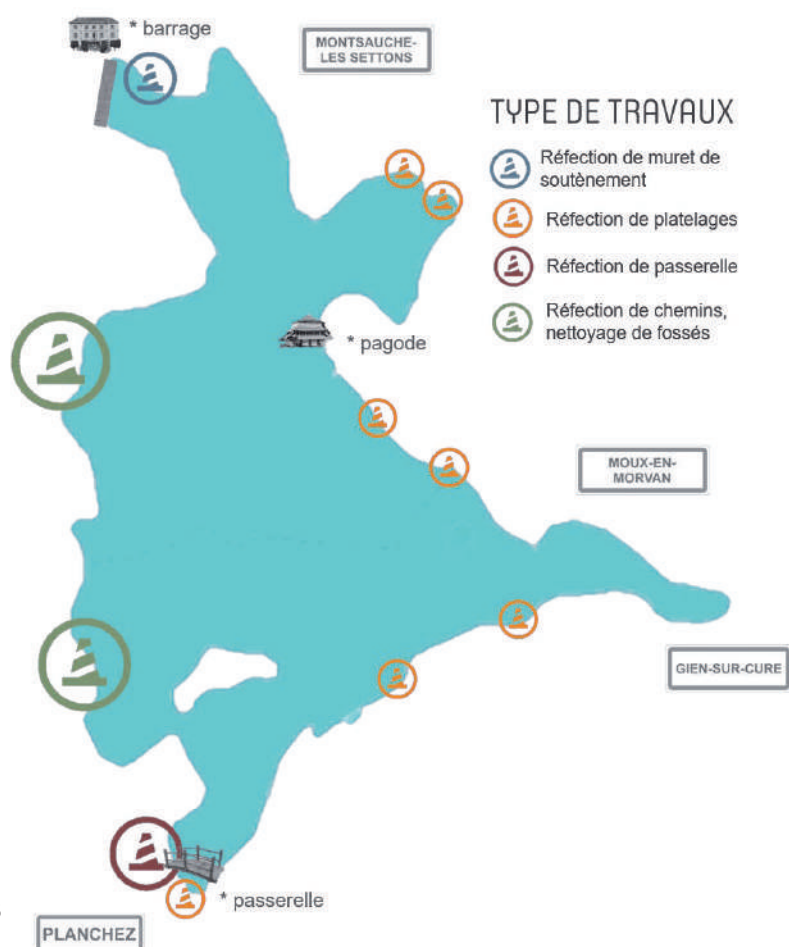
Le sentier du tour du lac des Settons a fait l'objet de nombreux aménagements depuis 2004 (chemin de ronde, aménagement de la presqu'île, rénovation de la Maison des Grands Lacs du Morvan, réaménagement du port de plaisance et de la cabane verte ..) et a vu se développer de nouvelles offres de service (visites guidées du barrage et ouverture d'une agence de voyage : Le Comptoir des Activités Nature..).

Ces nouveaux travaux permettront de consolider l'existant et de créer de nouveaux aménagements.

Les 16 ouvrages de franchissement des zones humides existants autour du lac seront réhabilités et renforcés, des dispositifs antidérapants seront posés sur les platelages et des fossés et passages busés seront créés. Une extrémité de la grande passerelle sera totalement remplacée sur 40 mètres.

Le balisage du tour du lac sera refait à neuf sur les 14 km du sentier. Pour une question de sécurité, des bois suspects seront expertisés et les coupes nécessaires seront réalisées.

Le mur de soutènement qui maintient le parking en face du restaurant Les Terrasses est en partie effondré. Il sera repris entièrement.



LE LAC DE SAINT-AGNAN



Le tour du lac de Saint-Agnan avait été aménagé en 2012. 7 ans après, des améliorations et réaménagements sont nécessaires.

La grande passerelle sera démontée et remplacée dans son intégralité, une nouvelle passerelle sera créée et un double garde-corps sera posé sur la petite passerelle.

Des travaux de balisage et de peinture seront réalisés sur les 9 km du sentier qui fait le tour du lac, les bornes seront remises en état. Des barrières de bois coulissantes et des panneaux seront installés pour apporter plus de lisibilité à la circulation.

Des travaux d'abattage et de taille d'arbres seront menés pour sécuriser le sentier.

Les ouvrages de franchissement des zones humides existants autour du lac seront réhabilités et renforcés, des dispositifs antidérapants seront posés et des fossés et passages busés seront créés.

LE LAC DE CHAUMEÇON



Pour une question de sécurité, 22 ouvrages de franchissement de zones humides seront entièrement démontés. 21 platelages, 3 nouveaux pontons ou passerelles et 4 escaliers seront créés.

Le balisage sera entièrement repensé sur toute la rive gauche du sentier bordant le lac de Chaumeçon, les bornes de sections seront remises en état et peintes.

Le sentier traverse ou longe une grande diversité de peuplements qui se révèlent en partie fragilisés (arbres déracinés, cassés..) et qui menacent la sécurité des promeneurs. Les bois suspects seront expertisés et les coupes nécessaires seront réalisées.

LE LAC DE PANNECIÈRE



Le sentier reliant la maquette et le barrage réalisé par le Conseil départemental de la Nièvre a été réaménagé au cours de l'automne par les personnels de l'EPTB Seine Grands Lacs et ceux de la communauté de communes.

Il est maintenant plus aisé de descendre vers la maquette, mais encore pénible de remonter le chemin forestier qui complète cette boucle. Il sera donc repris.

Dans le but de protéger les nombreuses espèces qu'abrite la grotte artificielle, une grille métallique sera posée pour en empêcher l'accès.

Deux pupitres de présentation seront installés pour valoriser la boucle de randonnée et la biodiversité du site.



Des réunions publiques pour présenter le projet



Brassy



Les Settons



Saint-Agnan

Pour présenter le projet à la population, la communauté de communes a organisé, les 22 novembre et 3 décembre 2019, trois réunions publiques qui ont rassemblé plus de 150 personnes.



Le projet « Tours des Grands Lacs du Morvan » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional



©PnrM

Le partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan

Tous les quinze ans, un parc naturel régional doit renouveler ses engagements vis-à-vis de son territoire et solliciter le renouvellement de son classement. Le 10 décembre 2019, les élus du Parc naturel régional du Morvan ont voté la Charte 2020-2035.

Des défis à relever dans le Morvan... il y en a ! Faire du Morvan un territoire où il fait bon vivre ensemble, où la transition écologique peut se dérouler dans les meilleures conditions pour tous, préserver la biodiversité et les ressources naturelles et faire rayonner ainsi ce territoire : tels sont les objectifs de la Charte 2020-2035.

Afin de consolider le partenariat entre le Parc naturel régional du Morvan et la communauté de communes, une convention sera proposée en 2020 et définira précisément les sujets sur lesquels les deux entités travailleront ensemble :

Culture

La communauté de communes bénéficie de l'expertise du Comité scientifique du Parc et de sa chargée de mission éco-musée pour ses équipements (mémorial de Dun-les-Places et musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique).

Patrimoine et aménagement de l'espace public

Il semble important, dans le cadre de la rénovation des centres bourgs et des projets des Villages du futur, que les compétences du Parc soient sollicitées pour garantir l'intégration des projets aux paysages et à la culture locale.

Environnement et biodiversité

Ces compétences régaliennes du Parc sont une valeur ajoutée au territoire, et permettent d'assurer le suivi et la gestion des zones Natura 2000, GEMAPI, le réseau des tourbières, etc...

Environnement et énergie

La transition énergétique passe par des progrès en terme d'isolation du bâti et d'utilisation de matériaux bio-sourcés. Dans ce contexte, les compétences du Parc sont déterminantes et permettent d'obtenir le soutien du Conseil Régional.

Tourisme

Le Parc est le chef de fil en terme de communication touristique, notamment en ce qui concerne la participation à la filière Itinérance animée par la Région Bourgogne Franche-Comté. Le Parc est également animateur de sa marque Parc, vitrine et gage de qualité pour les prestataires labellisés.

Système d'Information Géographique (SIG)

Le Parc est doté de moyens humains et techniques à disposition des territoires pour les aider à produire et utiliser des documents cartographiques.

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, tout comme les autres communautés de communes faisant partie intégralement ou non du Parc naturel régional du Morvan, pourront participer au fonctionnement de ce dernier à hauteur de 1€ par an et par habitant.



Pour contacter le Parc :

03 86 78 79 00

contact@parcdumorvan.org

www.parcduMorvan.org

Facebook : Parc Naturel Régional du Morvan

Twitter : @ParcdumMorvan

L'office de tourisme intercommunal accueille chaque année près de 27 000 visiteurs



L'office de tourisme Morvan Sommets et Grands Lacs est composé de trois bureaux d'informations touristiques (BIT) : à Château-Chinon, Lormes et au lac des Settons. Son action est intercommunale et s'étend sur les 34 communes du territoire.

Ses missions sont multiples :

- accueillir, conseiller et informer ;
- valoriser et promouvoir le territoire, communiquer ;
- conseiller, accompagner et fédérer le réseau des partenaires ;
- concevoir et commercialiser des produits touristiques via notamment le Comptoir des Activités de Nature et le Comptoir des Activités Culturelles.

L'office de tourisme en 2019 quelques chiffres ...



10 213
Ventes effectuées



27 000
Personnes reçues dans les BIT



71 000
Utilisateurs du site d'internet



23
Groupes reçus en visite soit 787 personnes

De nouvelles documentations touristiques



Guides autour de Lormes, Château-Chinon ou Montsauche, plan des lacs, carte des sports nature ... l'office de tourisme s'est lancé dans l'édition en 2018 ! Retrouvez tous ces documents gratuitement dans le bureau d'information touristique près de chez vous.



À quoi sert la taxe de séjour ?

La taxe de séjour est obligatoire partout en France, elle doit être réglée par toute personne séjournant à titre onéreux dans les hébergements touristiques du territoire.

Elle est économiquement neutre pour les hébergeurs qui en ajoutent le montant à leur facture et la reversent périodiquement à la communauté de communes.

La recette de la taxe de séjour est destinée à favoriser la fréquentation touristique de la collectivité ou à des actions de protection et de gestion des espaces naturels. Elle peut être utilisée pour :

- accompagner les acteurs touristiques ;
- la qualité de l'accueil touristique ;
- la promotion de la destination.

Quelques chiffres ...

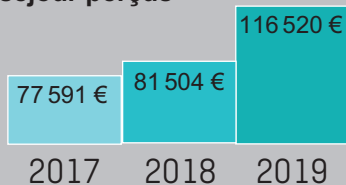


308 527 €
Dépenses pour la promotion et la qualité de l'accueil

37%

La taxe de séjour finance 37% des dépenses de promotion et d'accueil touristique

Montants de taxe de séjour perçus



Depuis 2019, les plateformes de type Air BnB sont dans l'obligation de collecter la taxe de séjour, ce qui explique en partie cette augmentation significative.

Taxe de séjour, demandez le guide



La communauté de communes a édité un petit guide pour accompagner les hébergeurs touristiques pour la déclaration de la taxe de séjour.

Contact

Retrouvez toutes les informations légales sur la plateforme : <https://ccmorvan.taxesejour.fr/>

Pour toute question relative à la taxe de séjour, contactez :
Emmanuelle Michot
emmanuelle.michot@ccmorvan.fr
03 45 23 00 00

La communauté de communes investit dans le développement touristique [exemples d'investissements réalisés en 2018]



91 858 €

Aménagements du port de plaisance et de la Cabane Verte au lac des Settons



5 256 €

balisage annuel des circuits (randonnée, VTT, trail)



14 650 €

Création de nouveaux circuits (trail)



1 536 €

Participation à la création de circuits cyclo touristiques

Les subventions aux associations

La communauté de communes est riche d'une vie associative dense. Les associations du territoire, qu'elles évoluent dans le domaine des sports, de la culture, du social ou encore de l'éducation, proposent des animations de qualité tout au long de l'année. Elles participent ainsi à la qualité de vie des habitants et à l'attractivité du territoire.

La communauté de communes encourage et apporte son soutien à la vie associative du territoire, notamment via les subventions. Ainsi, toute association justifiant de l'intérêt public de son projet ou de ses missions et de son intégration à la vie locale, peut solliciter une subvention à la communauté de communes (sous réserves de répondre aux critères d'éligibilité).

Chaque année, la communauté de communes vote une enveloppe financière destinée à ces subventions. Elle est en hausse depuis 2017.

Quelques chiffres :



Exemples de manifestations soutenues en 2019

Morvan Oxygène Trail
Château-Chinon



Lai Vie Haute
Alligny-en-Morvan



Festival de la chanson française
Lormes



VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION EN 3 ETAPES



1 – Demande

30 avril : date limite de dépôt du formulaire ; une audition pourra être demandée.



2 – Examen

Mai/juin : réponse de la communauté de communes et signature de la convention de partenariat.



3 - Versement

Septembre : versement de la subvention (sauf demande expresse pour un versement anticipé).

Vous pouvez télécharger le formulaire de demande de subvention en ligne :
www.ccmorvan.com

Une offre Musique et Danse harmonisée sur le territoire



À sa création, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a pris la compétence « enseignement artistique », reprenant à sa charge l'offre précédemment portée par la communauté de communes des Portes du Morvan et la commune de Château-Chinon Ville.

L'école de musique et de danse Morvan Sommets et Grands Lacs propose :

EVEIL

- A partir de 4 ans
Une approche basée sur le jeu pour encourager le développement.

MUSIQUE

- A partir de 7 ans, ados et adultes
Des parcours ludiques et ouverts à tous réunissant la pratique individuelle et collective.

DANSE

- A partir de 7 ans
Entre épanouissement artistique et développement physique.

Des situations antérieures disparates

Héritant de situations très disparates sur les deux pôles d'enseignement de Lormes et de Château-Chinon, notamment en matière de tarifs d'adhésion, le conseil communautaire a voté le 15 juin 2018 en faveur d'une harmonisation du service sur l'ensemble du territoire intercommunal, appliquée dès la rentrée de septembre 2018.

Une harmonisation de l'enseignement sur le territoire

Cette harmonisation a été rendue possible grâce à l'engagement des mairies qui ont accepté de participer financièrement aux frais d'enseignement artistique des élèves résidant dans leur commune.

Cette politique tarifaire uniforme marquait une première étape nécessaire avant un travail de réflexion autour d'un projet pédagogique cohérent et équitable, ouvert à tous, et toujours en construction.

Un enseignement de qualité

Les cours de l'école de musique et de danse Morvan Sommets et Grands Lacs sont dispensés par des enseignants diplômés, issus de la structure départementale RESO*.

Ces derniers accompagnent en parallèle les pratiques amateurs (chorale, harmonie) et mènent des actions en milieu scolaire, construites avec les équipes enseignantes, pour que tous les enfants du territoire puissent être initiés aux pratiques artistiques.

* Le Conseil départemental de la Nièvre finance l'enseignement artistique à hauteur de 43% à travers l'établissement public de coopération culturelle Reso qui emploie les enseignants. La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, quant à elle, finance les 57% restant et fixe les tarifs aux usagers.

Du mouvement du côté des musées



Le musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique d'Alligny-en-Morvan a fêté les 30 ans des droits des enfants

Le 26/04/19 – Visite du musée par les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance et la défenseure des enfants, en présence des élus de la collectivité

En 2019, le Musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique s'est associé à l'ONG DEI-France (Défense des Enfants International) pour créer une saison culturelle célébrant les 30 ans des droits de l'enfant. Tout au long de l'année, le musée a organisé de nombreux événements à travers le Morvan pour faire le lien entre l'histoire singulière de notre territoire, l'évolution du placement familial et la conquête internationale des droits humains.

La saison a démarré en avril par un temps fort à Alligny avec la présentation inédite de la création « De vives voix ». Accompagnés par des artistes professionnels, une quarantaine de jeunes du service d'accueil familial de Paris et de la Fondation Grancher ont mis en paroles et en scène leurs expériences de vie. Touchée par cette action, Geneviève Avenard, adjointe au défenseur des droits en charge de la protection et de la promotion des droits de l'enfant, s'est déplacée à Alligny pour rencontrer les jeunes et découvrir le musée.

Contact : accueil@museedesnourrices.fr - 03 86 78 44 05
www.museedesnourrices.fr

Création de la Cité Muséale de Château-Chinon



Pour conforter Château-Chinon dans son rôle de capitale du Morvan, le Conseil départemental et la communauté de communes portent un projet d'envergure pour la ville : la création d'une Cité Muséale. Le projet, qui prévoit notamment de relier les musées du Septennat et du Costume par un jardin et un accueil commun dans la Maison du Morvan, s'ouvrira sur le centre-ville. La Maison du Morvan accueillera également le bureau d'information touristique. **Les travaux débuteront en 2020.**

Le Musée des écoles de hameau se refait une beauté



En 2019, les services techniques de la communauté de communes ont rénové le bâtiment abritant le musée des écoles de hameau du Morvan, situé à côté du barrage du lac des Settons.

Les huisseries ont été repeintes et le premier étage du musée a été refait à neuf, il abrite désormais une salle de réception.

Comprendre et se souvenir



Le Maquis Camille – Saint-Martin-du-Puy - ©ARORM

Extension des Chemins de mémoire sur le Haut Morvan

Durant la Seconde Guerre mondiale, le Morvan a été une zone refuge pour toutes celles et ceux qui cherchaient à fuir la répression et continuer la lutte. Une forte Résistance s'est développée notamment autour des maquis au cours de l'année 1944.

Avec la collaboration de l'association Morvan terre de Résistances-ARORM, les communautés de communes des Portes du Morvan et des Grands Lacs du Morvan avaient réalisé 21 aménagements « Résistances en Morvan-Chemins de mémoire » situés sur 11 communes : Chaloux, Chaumard, Dun-les-Places, Lormes, Marigny-L'Eglise, Montsauche-Les Settons, Moux-en-Morvan, Ouroux-en-Morvan, Saint-Agnan, Saint-Brisson et Saint-Martin-du-Puy.

La nouvelle communauté de communes, toujours en partenariat avec l'association, porte le projet de créer de nouveaux aménagements « Chemins de mémoire » d'ici à 2022 sur les communes de Château-Chinon, Ouroux-en-Morvan, Glux-en-Glenne, Planchez et Saint-Hilaire-en-Morvan.

Le livret du mémorial de Dun-Les-Places bientôt accessible en plusieurs langues



Du 26 au 28 juin 1944, la population de Dun-les-Places connaît trois journées d'horreur. Environ 3 000 soldats allemands investissent le village et massacrent une partie de sa population, avant de piller et d'incendier de nombreuses maisons. En 2006, un mémorial est édifié en mémoire de cet évènement tragique.

Depuis sa création, le mémorial de Dun-les-Places a reçu un vif intérêt de la part de touristes étrangers notamment qui n'ont pu le visiter faute d'accès à un contenu accessible.

Avant sa réouverture en 2020, sortiront trois livrets traduisant l'intégralité des textes du musée en langues anglaise, allemande et néerlandaise. Ces textes permettront au mémorial de s'ouvrir aux touristes étrangers et de lancer son message au-delà des frontières.

Les contenus audiovisuels et interactifs du mémorial seront eux aussi traduits, dans un second temps.



Pour en savoir plus sur les chemins de mémoire et le mémorial de Dun-les-Places, rendez-vous sur le site Morvan terre de Résistances-ARORM : <https://www.museeresistancemorvan.fr>

Le réseau de bibliothèques Morvan Sommets et Grands Lacs se structure

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs pilote la mise en place du réseau de lecture publique à travers ses 18 bibliothèques et points lecture du territoire.

L'objectif est de donner à la population l'accès le plus vaste possible aux collections des bibliothèques et de les mettre en partage. Mais aussi de connaître ses attentes, et de développer de nouveaux services.

Que ce soit à travers la mise en place de l'informatisation, du contrat territoire lecture ou de l'extension des horaires d'ouverture, les bibliothèques poursuivront leur développement en 2020.

Lire et faire lire, se former mais aussi se divertir font partie des missions de notre réseau de lecture publique.

Dans les bibliothèques, sont également organisées de nombreuses animations.

Cette année, les bibliothèques du réseau ont participé à l'*Echappée* lecture, prix de littérature jeunesse du département.

Comme tous les ans, chaque mois de novembre, notre réseau a organisé *Le Mois du film documentaire*.

Et, pour la première fois, il a participé à *La nuit de la lecture* du 16 au 18 janvier 2020 à travers le thème des *Nuits fantastiques en Morvan*.

Mais les bibliothèques, c'est aussi *Marguerite*, le service de streaming mis à disposition par la bibliothèque départementale de la Nièvre. Pour s'inscrire, rendez-vous dans votre bibliothèque habituelle ou sur <https://marguerite.mediatheques.fr/>

Voici, en quelques phrases, un résumé des nombreuses activités et services que vous pouvez retrouver dans les bibliothèques du réseau de lecture publique de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs.

Venez-y, vous êtes chez vous !

Pour ne rien manquer de l'actualité de vos bibliothèques, rendez-vous sur facebook : **Bibliothèques du Morvan**



OUROUX-EN-MORVAN



ALLIGNY-EN-MORVAN



MONTSAUCHE-LES SETTONS

Création de la médiathèque des Grands Lacs du Morvan

Le réseau de lecture publique du Morvan s'est étoffé cette année avec la médiathèque des Grands Lacs.

Véritable lieu de vie, chaque antenne de la médiathèque s'intègre dans un équipement public polyvalent :

- A Montsauche-Les Settons, au sein du centre social intercommunal ;
- A Oroux-en-Morvan, au sein du CLAP, équipement culturel municipal, cinéma et agence postale communale ;
- A Alligny-en-Morvan, au sein du musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique.

Initiée en 2015, la médiathèque des Grands Lacs du Morvan a pu voir le jour grâce au soutien de la DRAC et de la bibliothèque départementale de la Nièvre.

Retour sur l'inauguration du CLAP d'Ouroux-en-Morvan le 15 juin 2019



1 & 2: LE CLAP

Le CLAP est une maison communale de services et de culture au cœur du village d'Ouroux-en-Morvan.

L'équipement accueille
 - un cinéma de 60 places (C) ;
 - une antenne de la médiathèque des Grands Lacs (L, comme lecture) ;
 - un espace exposition (A, comme Art) ;
 - l'agence postale communale (P comme Poste).



3. Un évènement qui a attiré de nombreuses personnes.

4. L'écrivain Laurent Mauvignier et le réalisateur Lucas Belvaux, invités d'honneur avec le Maire.

5. Le traditionnel coupé de ruban.

De gauche à droite : P. Joly, sénateur de la Nièvre, L. Fluttaz, vice-présidente du Conseil régional déléguée à la Culture, C. Magnien, président de l'association SceniQua Non, N. Sollogoub, sénatrice de la Nièvre, A. Guyolot, maire d'Ouroux en Morvan, C. Lanson, sous-préfète, JS. Halliez, président de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, M. Dardant, conseillère départementale de la Nièvre, E. Barthelemi, présidente de la commission départementale de la présence postale territoriale, P. Perrot, député de la Nièvre.





MORVAN
sommets & grands lacs

communauté
de communes

BONNE ANNÉE 2020

© S.Jean-Baptiste - création : faïencerie du Morvan à Moux-en-Morvan

Directeur de la publication : Jean-Sébastien HALLIEZ

Rédaction : Laetitia STUBER

Distribution : 6 800 exemplaires

Impression : CIA Graphic 58320 Pougues-les-Eaux



Communauté de communes
Morvan Sommits
et Grands Lacs

Place François Mitterrand
BP8
58120 Château-Chinon

tél. 03 86 79 43 99
contact@ccmorvan.fr

www.ccmorvan.fr